



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.30/AC.2/2004/17
6 août 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

Comité de gestion de la Convention TIR de 1975
(Trente-septième session, 14 et 15 octobre 2004,
point 3 a) ii) de l'ordre du jour)

**ACTIVITÉS ET ADMINISTRATION DE LA COMMISSION
DE CONTRÔLE TIR (TIRExB)**

Accès contrôlé au régime TIR

Fiche de projet du système ITDBonline+

Note du secrétaire TIR

A. RÉSUMÉ

1. Le Comité de gestion de la Convention TIR a examiné la possibilité d'élargir les fonctions d'utilisation du site Web ITDBonline, qui permet actuellement aux points de contact TIR douaniers de consulter les «coordonnées» des titulaires habilités de carnets TIR, afin d'accélérer et de faciliter la mise à jour des données sur ces titulaires contenues dans la Banque de données internationale TIR (ITDB).

B. OBJECTIF

2. Le présent document a été établi afin de donner un premier aperçu de l'étendue du projet, des investissements nécessaires à sa réalisation, de son rapport avec d'autres projets, des résultats attendus et de sa faisabilité, afin que les différents volets qui le composent puissent être classés par ordre de priorité, financés et autorisés.

C. CONTEXTE

3. À sa trente-sixième session, le Comité de gestion de la Convention TIR «a demandé au secrétariat de réaliser une étude de faisabilité destinée à recenser les moyens dont disposeraient

les autorités douanières pour mettre à jour en ligne leurs “propres” données, dans le cadre du système ITDBonline» (TRANS/WP.30/AC.2/73 par. 14).

D. OBJECTIFS DU PROJET

4. Le projet ITDBonline+ vise à élargir les fonctions d'utilisation du site Web ITDBonline en créant une plate-forme qui permette aux utilisateurs autorisés (associations et autorités douanières) de mettre à jour en ligne leurs données dans la Banque de données ITDB. Ainsi l'ITDB sera tenu à jour en permanence.

E. ÉTENDUE, EXCLUSIONS ET INTERFACES

5. Actuellement, le site Web ITDBonline fournit aux points de contact TIR douaniers l'accès en ligne aux informations concernant les utilisateurs de carnets TIR. Ces informations sont communiquées au secrétariat de différentes manières, notamment à l'aide du programme ITDB2001 mis au point et distribué par le secrétariat TIR avec de nombreux autres formats logiciels. La conversion des données dans un format unifié représente une charge de travail considérable et n'est pas pleinement efficiente.

6. L'objectif du projet ITDBonline+ est d'offrir le même type de fonctions que le programme ITDB2001, en utilisant l'Internet pour faciliter et accélérer l'échange d'informations.

7. Il est essentiel pour le projet eTIR que la Banque de données ITDB soit mise à jour de manière continue, compte tenu en particulier des premières étapes établies par le Groupe de travail WP.30 dans le mandat confié au Groupe informel spécial d'experts des aspects théoriques et techniques de l'informatisation du régime TIR; cela étant, les interfaces avec le projet eTIR n'entrent pas dans le cadre de ce projet.

8. Le site Web ITDBonline+ devra être compatible, en ce qui concerne le format des données, avec le programme ITDB2001.

F. APERÇU GÉNÉRAL DES SERVICES (PRODUITS)

9. Le système ITDBonline+ est une application pour site Web sécurisé offrant toutes les fonctions qui sont nécessaires aux associations et aux bureaux des douanes pour mettre à jour leurs données dans l'ITDB.

G. CONTRAINTES

10. Le système ITDBonline existant devra avoir été mis en ligne et être opérationnel avant le lancement du projet ITDBonline+.

11. L'un des principaux avantages de ce projet est qu'il pourra être utilisé par d'autres projets tels que le projet eTIR; il doit donc être mené à terme et pleinement opérationnel dans les meilleurs délais, et en tout cas avant le lancement de la première phase du projet eTIR.

12. Les ressources humaines du secrétariat TIR étant limitées, les fonds pour l'engagement de consultants pourraient être prélevés sur le budget du TIRExB.

H. HYPOTHÈSES DE TRAVAIL

13. On prévoit que les associations et les autorités douanières utiliseront le système ITDBonline+, lorsqu'il sera opérationnel, pour mettre à jour leurs données dans l'ITDB.

I. APERÇU GÉNÉRAL DES AVANTAGES COMMERCIAUX/ DOSSIER COMMERCIAL

14. Le système ITDBonline+ permettra à toutes les parties intervenant dans la procédure d'autorisation de s'acquitter en temps voulu de leurs obligations au titre de l'annexe 9 de la deuxième partie de la Convention TIR de 1975. En outre, les données concernant les titulaires habilités de carnets TIR seront ainsi actualisées en continu et les titulaires utiliseront le régime TIR de manière plus efficace. L'objectif est de disposer d'une banque de données internationale qui pourra être consultée à tout moment pour connaître le statut et/ou les coordonnées des titulaires de carnets TIR.

J. ÉVALUATION PRÉLIMINAIRE DES RISQUES

15. Cette extension du système ITDBonline ne comporte aucun risque en elle-même mais il existera, lorsqu'elle aura été développée, deux risques majeurs dont il faudra tenir compte dès le départ. Premièrement, les associations et les autorités douanières pourraient ne pas utiliser le système ITDBonline+, ce qui constituerait un gaspillage des sommes investies et rendrait inefficace les procédures de contrôle des autorités douanières. Deuxièmement, des utilisateurs non autorisés pourraient accéder au système ITDBonline+, et cela mettrait en péril toute la procédure d'autorisation (voir point K).

K. ATTENTES DES UTILISATEURS EN TERMES DE QUALITÉ

16. Le site Web ITDBonline+ sera facile à utiliser et hautement sécurisé. La sécurité devra reposer sur trois points principaux: éviter que des personnes non autorisées aient accès aux données; empêcher la mise à jour non autorisée des dates; et éviter que le service puisse être interrompu à la suite d'attaques de type «déni de service». Il devrait être possible d'actualiser aussi bien un seul dossier que des sous-ensembles de données plus importants, par exemple au moyen de fichiers XML externes.

L. CRITÈRES D'ACCEPTATION

17. Le Comité de gestion TIR examinera l'ensemble des fonctions et la facilité d'utilisation de l'application sur une première version du site Web. Il souhaitera peut-être aussi procéder à un audit de la sécurité afin de s'assurer que le niveau de sécurité soit aussi élevé que possible pour tous les points mentionnés dans la section «Attentes des utilisateurs en termes de qualité».

M. APERÇU GÉNÉRAL DE L'AVANT-PROJET

18. Afin de permettre au Comité de gestion de procéder à un premier examen du système ITDBonline+ lors de sa session de janvier, le secrétariat prévoit d'effectuer l'analyse détaillée de mi-octobre à mi-novembre et de développer le site Web entre mi-novembre et mi-janvier. Une fois qu'il aura été testé, le site sera amélioré en tenant compte des observations faites par le Comité de gestion (AC.2) et soumis à un audit en matière de sécurité en mars 2005. Le site

Web pourrait alors être lancé après une validation finale par le Comité de gestion ou par le WP.30.

N. EXAMEN ET RAPPORTS

19. Le secrétariat rendra compte des progrès accomplis dans le développement et le fonctionnement du système ITDBonline+ à chaque session du Comité de gestion.

O. DISPOSITIONS BUDGÉTAIRES/FINANCIÈRES

20. Un montant d'environ 10 000 dollars É.-U. pour l'engagement d'un consultant spécialisé dans le développement de services d'applications sera nécessaire pour améliorer les fonctions du système ITDBonline. Un montant d'environ 5 000 à 10 000 dollars É.-U. pourrait également être nécessaire pour effectuer un audit indépendant sur les questions de sécurité.

21. La gestion quotidienne du site Web sera effectuée par le personnel du secrétariat TIR et n'exigera donc pas de ressources supplémentaires. L'infrastructure (matériel, système de gestion de base de données, réseau, accès Internet à large bande) continuera d'être fournie par la CEE-ONU et l'ONUG.

P. CALENDRIER

22. L'analyse détaillée devrait commencer dès que le projet aura été approuvé par le Comité de gestion.

Q. AUTRES OBSERVATIONS

23. La technologie utilisée pour le système ITDBonline+ sera la même que celle du site ITDBonline et la complexité de l'ensemble du site Web ne sera pas sensiblement augmentée. Les améliorations au système ITDBonline seront réalisées par des consultants tandis que la gestion quotidienne du site Web sera assurée par le secrétariat TIR. En supervisant le développement du système ITDBonline et en assurant la gestion quotidienne, le secrétariat TIR a renforcé ses compétences en matière de gestion de projets extranet.
